

# PROCÈS-VERBAL

### COMMISSION DU BENEVOLAT ET DE L'ETHIQUE REUNION DU 15 OCTOBRE 2025 – EFFECTUEE PAR VOIE

**PAGE 1/2** 

<u>Présents</u>: Mrs DECHERF Damien – BONNET Jean-François – HADDOU Kader – BERNARDIE Jean-Pierre - Mmes ROUX Emmanuelle – TRONCHE Adeline – Mrs BOUDET Alexandre – LEYGE Marc – DUPOUY Bastien.

\*\*\*\*\*

Comme pour les saisons précédentes, trois clubs par division seront récompensés ainsi que les Féminines.

### Lauréats du Challenge Fair-Play saison 2024/2025

#### 1<sup>ère</sup> Division

- E.S.A. Brive
- A.S. Saint Pantaléon de Larche
- S.S. Sainte Féréole

#### 2<sup>ème</sup> Division

- A.S. Saint Pantaléon de Larche
- Entente Perpezac/Sadroc
- C.A. Chamboulive

#### 3<sup>ème</sup> Division

- A.S.V. Malemort
- U.S Saint Clément
- Entente SR3V

### 4<sup>ème</sup> Division

- U.S. Saint Clément
- F.R.E.J.P. Saint Germain
- S.S. Sainte Féréole

#### **Féminines**

- A.M. Collonges/Chauffour
- Entente Perpezac Sadroc
- A.S. Marcillac/Clergoux

Ces clubs seront récompensés lors de la Soirée des Récompenses le 5 Décembre 2025 avec les dotations suivantes :

- Un bon d'achat pour un jeux de maillots pour le premier.
- 6 ballons pour le deuxième.
- 4 ballons pour le troisième.

Les clubs devront impérativement être présents à la soirée pour recevoir leur dotation.



# PROCÈS-VERBAL

# COMMISSION DU BENEVOLAT ET DE L'ETHIQUE REUNION DU 15 OCTOBRE 2025 – EFFECTUEE PAR VOIE

**PAGE 2/2** 

Le Président de la Commission du Bénévolat et de l'Ethique

Damien DECHERF